

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :**

**QUE** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le lundi 11 décembre 2023 à 19 h 15

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.**

**Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :**

1. Adoption du Règlement 2023-1172 *modifiant le Règlement numéro 2017-1035 ayant pour objet d'établir la tarification de différents services municipaux*
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2023-1173 *ayant pour objet de fixer les taux de taxe foncière et la tarification pour les différents services pour l'année 2024*
3. Octroi de contrat – Service de location et d'entretien des vêtements de travail
4. Période de questions
  - 4.1 Membres du Conseil
  - 4.2 Public
5. Levée de l'assemblée.

**DONNÉ À BOISCHATEL, CE 8<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023**



Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint